



## Billet d'information académique - Crédits et choix de cours par Lyanne Levasseur

D'entrée de jeu, je qualifierais ce court texte d'intérêt général, ou encore un « friendly reminder » aux étudiant.e.s de 3ème année. À ceux et celles qui, comme moi, peuvent se sentir débordé.e.s par rapport à leur fin d'études au baccalauréat. En effet, si vous avez lu le guide étudiant en psychologie 2018-2019, vous savez d'ores et déjà que le cheminement au baccalauréat en psychologie doit être effectué en fonction des catégories de cours. Les 90 crédits sont répartis comme suit : 45 obligatoires, 42 d'option et 3 au choix.

Pour ceux et celles qui ont entamé leur course aux crédits, les exigences devraient, à mon avis, être lues attentivement. Effectivement, de retour d'échange, ma demande d'équivalence pour mes cours réussis à l'étranger m'a inévitablement amené à faire le décompte. Et c'est à ce moment que je me suis rappelé que je devais faire au moins un cours d'option dans le bloc Identité, groupe et société, ainsi qu'un cours au choix.

Il vous faut en réalité 3 cours, de 3 crédits chacun, ne comportant PAS le sigle PSY. Plus précisément, il vous faut obligatoirement sélectionner deux cours dans la liste des cours d'ouverture disciplinaire (Bloc 71Y), EN PLUS d'un cours de n'importe quel sigle hormis PSY.

**Bloc 71 Y – Ouverture disciplinaire – Option minimum 6 crédits, maximum 15 crédit**

Cours	Titre	CR	Cours	Titre	CR
ANT1511	Évolution et comportement humain	3	NCM1500	Perception auditive	3
ANT2454	La primatologie	3	NCM2000	Cognition de la musique	3
ARV1050	Introduction à l'archivistique	3	NCM2100	Neurocognition de la musique	3
COM1300	Théories de la communication	3	NCM2200	Laboratoire en neurocognition musicale	3
COM1500	Communication organisationnelle	3	PHI1300	Philosophie de la connaissance	3
COM1600	Communication scientifique	3	PHI1600	Introduction à la philosophie moderne	3
CRI1050	Sociocriminologie 1	3	PHI2305	Théories de la connaissance	3
CRI1151	Justice criminelle1	3	REI1010	Introduction aux relations industrielles	3
CRI1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3	REI1020	Organisation et dynamiques de la firme	3
CRI1950	Introduction à la criminologie	3	REI1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3
CRI3341	Drogues et criminalité	3	REI1140	Approche juridique en RI	3
IFT1810	Introduction à la programmation	3	SOL1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3
IFT1945	Internet et création de pages Web	3	SOL1090	Construction des données qualitatives	3
IFT1969	Programmation scientifique en langage C	3	SOL2090	Analyse des données qualitatives	3
IFT1990	Informatique pour sciences sociales	3	SOL2511	Microsociologie	3
INU1001	Introduction à l'informatique numérique	3	SVS1101	Inégalités et oppressions	3
LNG1010	Langage et cognition	3	SVS2104	Travail social et santé mentale	3
LNG1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3	SVS2110	Travail social, sexe et genre	3
LNG1400	Notions de phonétique et de phonologie	3	SVS3445	Pratiques en protection de l'enfance	3
LNG1540	Notions de syntaxe	3			
LNG2160	Introduction à la psycholinguistique	3			

**Les cours de langues sont inclus dans le bloc d'ouverture disciplinaire.** Les cours peuvent être choisis parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'Université de Montréal : allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consultez le <http://centre-de-langues.umontreal.ca/cours-et-horaires/>

**Bloc 71 Z – Choix – 3 crédits**

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PSY

Par exemple, pour le Bloc 71Y, je me suis fait créditer un cours de mon échange, *Évolution et comportement humain* (ANT-1511), et je ferai *Délinquances et facteurs criminogènes* (CRI-1511). Ensuite, n'étant pas certaine, je me suis renseignée via le centre étudiant à propos des cours à option pouvant compter comme cours au choix. J'ai trouvé, par exemple un cours du certificat en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme, intitulé *Fondements théoriques des TSA* (IDI-1040). J'ai finalement appris que le cours en ligne *Effets des substances psychotropes* (TXM-1221) pouvait soit être substitué au cours de psychopharmacologie **OU** être comptabilisé comme cours à option (ce que j'ai choisi afin de pouvoir suivre un cours supplémentaire de sigle PSY). C'est un changement à considérer pour les étudiant.e.s de 2e ou de 3e année qui auraient complété le cours TXM-1221 et pour lequel il faut contacter la TGDE.

De manière plus générale, des grilles modèles de cheminement sont disponibles [ici](#). Elles m'ont personnellement servi tout au long de mon parcours. Bref, cela vaut la peine de bien vérifier au fur et à mesure vos crédits inscrits dans votre centre étudiant et d'ajuster vos choix de cours conséquemment!

Pour toute question ou de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter ou visiter :

-Les délégué.e.s aux affaires académiques de l'AGEEPUM (D-432, pavillon Marie-Victorin) au [acads.ageepum@gmail.com](mailto:acads.ageepum@gmail.com)

- Les TGDE au campus de Montréal (D-401, pavillon Marie-Victorin)  
Émilie Roustan au [emilie.roustan@umontreal.ca](mailto:emilie.roustan@umontreal.ca) (Lettre du nom de famille A à K)  
Amélie Hudon au secrétariat du 1er cycle au [amelie.hudon@umontreal.ca](mailto:amelie.hudon@umontreal.ca) (Lettre du nom de famille L à Z)

\*Laval : Diane Lacoste au [diane.lacoste@umontreal.ca](mailto:diane.lacoste@umontreal.ca)

- Le coordonnateur du département de psychologie, Gislain Giguère (D-407, pavillon Marie-Victorin) au [gislain.giguere@umontreal.ca](mailto:gislain.giguere@umontreal.ca)

*Texte corrigé par Catherine Dionne*